

Image not found or type unknown



## Evolution de la cellule familiale

Par **el\_andaluz**, le **01/02/2013 à 13:26**

Bonjour,rrnJ'ai loué, il y a 8 ans, un studio de 30m2, quasi neuf dans une résidence grand standing, à une locataire.rnDepuis, cette dame a rencontré un compagnon(je n'ai rien contre), et ils ont 2 enfants, dont un tout jeune bébé.rnBien entendu, je n'ai pas été informé de la nouvelle situation.rnrnJ'ai eu l'occasion de visiter l'appartement, dernièrement.rnJ'en suis tombé à la renverse: c'est un véritable capharnaüm, limite insalubre.rnVivre à 4 dans 30m2, je vous laisse deviner.rnrnAussi, je me pose la question: dans quelle mesure, dois-je laisser la situation perdurer, où alors dois-je intervenir; mais sous quelle forme, services sociaux, CAF, courrier de ma part, autres...rnMerci de votre réponse.